



Accueil extrascolaire

Charte de bonne conduite pour l'enfant inscrit

Cette charte définit les règles de vie que je m'engage à respecter et les comportements que le personnel de l'accueil extrascolaire des Communes de Bas-Intyamon et Grandvillard attend de moi quand je suis à l'accueil :



Je vais à l'accueil extrascolaire les jours où mes parents m'y ont inscrit.



Je range mes affaires et mets mes pantoufles avant d'entrer dans la salle de l'accueil.



Je me lave les mains avant d'entrer dans la salle, avant et après le repas, après avoir été aux toilettes. Je tire la chasse d'eau quand je sors des toilettes.



Je respecte toutes les personnes de l'accueil, adultes et enfants. Je suis poli, je salue les adultes que je rencontre et je ne dis pas de gros mots.



Je joue et je me déplace calmement dans les locaux de l'accueil.



A table, je mange tranquillement, proprement et j'essaie de goûter à tout.



Après le repas, je me brosse les dents.

J'aide à mettre la table ou à la débarrasser, à ranger le matériel, à aider quelqu'un dans une activité...

Je prends soin du matériel, du mobilier et des locaux.



L'usage du vélo, de la trottinette, de tout autre engin roulant, d'appareils électroniques et de téléphones mobiles est interdit durant la fréquentation de l'accueil.

J'attends l'autorisation d'un adulte pour sortir du bâtiment.

Je m'engage à respecter la charge de bonne conduite.

Ecris ton prénom : _____

Signature des parents : _____



Fait en 2 exemplaires, un à retourner à la responsable de l'accueil.